

Proposition de communication

Le Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)
Le Réseau euro-méditerranéen Développement Durable et Lien social (2DLiS)
Le Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire (REMESS)
En partenariat avec le Réseau Africain de l'ESS (RAESS)

FORUM INTERNATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Université Cadi Ayyad de Marrakech et Université de Haute-Alsace Marrakech, 22 au 24 Mai 2017 (Maroc)

**Laurent Fraisse – socio-économiste, membre associé du Laboratoire Interdisciplinaire
de Sociologie Économique (CNAM-CNRS)**

fraisse_laurent@orange.fr

ACRONYM : ERPOB

VERSION PROVISOIRE

**Engagement réflexif et participation observante : une forme endoformative de coproduction de
connaissances entre chercheurs et acteurs**

Introduction

Cette communication vise à revenir sur des situations spécifiques de recherche-actions conduites en France comme à l'international qui se sont caractérisées par une interaction forte avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et qui ont abouti à des processus plus ou moins formalisés de co-production de connaissance. Plusieurs de ces démarches peuvent aisément se référer aux principes et modalités de la sociologie de l'intervention (Herreros, 2009) ou de la recherche-action (Gonzalez-Laporte, 2014). D'autres postures sont plus singulières. Nous proposons de les qualifier « d'engagement réflexif et de participation observante ». Ces situations spécifiques de recherche présentent une forte dimension endoformative pour les acteurs de l'ESS. Elle renvoie à une réflexion épistémologique sur la posture d'intermédiation du chercheur, les modalités d'immersion de celui dans la situation analysée ainsi que sur le cadrage et la nature expérimentale de ses interactions avec acteurs de terrain.

Dans un premier temps, ces expériences de co-production de connaissance sont contextualisées au regard d'une trajectoire singulière de recherche caractérisée par un triple ancrage dans une communauté scientifique, une pratique d'études contractuelles et des engagements au sein de réseaux de l'économie sociale et solidaire. Ensuite, une mise en perspective épistémologique de ces expérimentations est proposée non seulement au regard de postures et méthodes plus conventionnelles parallèlement pratiquées mais aussi de dispositifs de recherche-intervention ou recherche-action classiques dont quelques principes fondamentaux sont rappelés. Dans un troisième temps, nous chercherons à spécifier et à

conceptualiser ces pratiques de participation observante où l'engagement en situation précède bien souvent le processus de recherche et où chercheurs et acteurs sont réciproquement considérés comme porteurs de savoirs légitimes et de capacité réflexives. Concrètement, il est possible de décomposer le cheminement du raisonnement sociologique en plusieurs étapes : surgissement de questionnements lié à une situation vécue avec les acteurs de l'ESS dans la durée, puis analyse descriptive sur la base des matériaux accumulés au cours de l'action et enfin mise en perspective conceptuelle mobilisant des références théoriques reconnues.

Cette réflexion est illustrée tout au long de la communication par plusieurs exemples « d'engagements réflexifs et de participations observantes » dont certains sont issus de coopérations sur l'ESS à l'international entre chercheur et acteurs. Parmi les exemples à l'international, nous reviendrons sur un retour sur les conceptualisations du changement social issue d'une participation active aux forums sociaux mondiaux ouvrant à une analyse des différentes visions proposées et les registres de mobilisation des acteurs et réseaux de l'économie solidaire dans le mouvement altermondialiste (Fraisie, 2011). Le second exemple d'engagement réflexif et de participation observante porte sur le travail sur femmes et économie solidaire mené dans le cadre d'un des chantiers du Pôle de socio-économie solidaire qui aboutit à la conception et à l'édition de l'ouvrage collectif Femmes, économie et développement (Guérin, Hersent, Fraisie, 2011). Enfin, nous illustrerons les incidences cette forme originale de co-production de connaissances par un retour sur l'expérimentation et la caractérisation des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). A travers la démarche PTCE (2010-2016), nous caractériserons les différentes postures au fur et à mesure de l'évolution de la dynamique : chercheur-animateur des réseaux de l'ESS dans sa phase de co-production, chercheur-engagé dans la phase de reconnaissance institutionnelle et enfin chercheur-observateur dans la phase de caractérisation (Fraisie, 2017).

1 – Retour sur un triple ancrage : recherche académique, étude contractuelle et engagement réflexif

Cette communication est l'occasion de revenir sur les différentes postures et méthodologies expérimentées à l'occasion de vingt années de recherche en sciences sociales, en particulier sur l'économie sociale et solidaire. Mon parcours tient beaucoup aux études menées au Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA), association de recherche qui a malheureusement mis fin à ses activités après trente années d'existence. Ma trajectoire s'est singularisée par un triple ancrage original dans le monde académique, dans une pratique de la recherche contractuelle et dans un engagement réflexif auprès des acteurs de la société civile.

Cette expérience m'a exposé à une pluralité de situations de recherche dont la résultante est l'acquisition d'une diversité de méthodes en sciences sociales. Pour autant, cet éclectisme ne saurait s'assimiler à un touche-à-tout. D'abord, parce que certaines méthodes ont été à

plusieurs reprises éprouvées comme par exemple l'analyse comparative dans le cadre de recherches européennes. Ensuite, parce des situations d'interaction et de médiation avec les acteurs et le milieu de l'économie sociale et solidaire se présentent comme des situations originales de recherche-action. Enfin, le pluralisme méthodologique est une posture hybride parfois revendiquée (Herrerros, 2009, p.159) et pertinente. « L'adoption de telle méthode plutôt qu'une autre est également fonction de l'objet étudié » (Wieviorka, 2011, p.85). Parfois imposée par les circonstances, « les méthodes ne valent que par les résultats qu'elles permettent d'obtenir » (Schnapper, 2011, p.296). Il incarne une des trajectoires possibles de professionnalisation du sociologue. Comme l'atteste Didier Demazière (2012), « Désormais la combinaison des méthodes, l'articulation des options théoriques, l'association des concepts sont des pratiques fréquentes et l'intérêt de recourir à des approches et paradigmes différents est assez largement admis ».

Il est possible de regrouper les différentes méthodes expérimentées en deux grands ensembles distincts selon le degré de distanciation et d'interaction avec les objets étudiés. D'abord les techniques d'enquêtes sociologiques généralement qualifiées de conventionnelles. Elles renvoient à des dispositifs de recherche qui instaurent une relative séparation entre le chercheur et le milieu étudié et à une production de connaissance dissociée de leur diffusion auprès des acteurs concernés. La problématisation d'une question de recherche par rapport à un état des savoirs à partir d'une revue de la littérature, la construction d'un terrain et la mise en place d'un dispositif de recueil et de traitement d'information, les temps d'analyse, de restitution et de publication sont des étapes relativement bien séquencées et séparées dans un calendrier. Elles impliquent des interactions limitées, espacées et cadrées avec les acteurs et les milieux étudiés. Cette mise à distance qui privilégie les échanges entre pairs sur les méthodes et les résultats plutôt qu'avec les personnes enquêtées, est habituellement considérée comme un gage « d'impartialité » évitant que le chercheur se fasse contaminé par le sens commun. Je ne reviendrai pas dans cette communication sur les différentes méthodes dites conventionnelles, expérimentées tout au long de mon parcours comme la conduite d'entretiens semi-directifs, l'analyse comparative européenne, l'exploitation secondaire d'enquêtes statistiques, l'analyse des discours des acteurs, valeurs et controverses, la synthèse théorique et la revue de la littérature, etc. Pour autant, ces expériences et pratiques de recherche n'en constituent pas moins un point de comparaison épistémologique essentiel pour expérimenter d'autres postures et méthodes plus « atypiques » sur des sujets de recherche similaires, en l'occurrence l'économie sociale et solidaire. En effet, le croisement des postures et des méthodes produit un déplacement réflexif par confrontation d'expériences et de processus différenciés de production de savoirs. Ainsi participer à une recherche comparative sur les politiques du tiers secteur en Europe (Fraisie, 2009) à partir d'une approche théorique et d'un cadre d'analyse des politiques publiques inspirés de « l'advocacy coalition framework » (Sabatier, 2010) s'est avérée complémentaire et utile dans la conduite de recherche-action sur les politiques locales de l'ESS en France. et l'analyse des données co-produites à cette occasion (cf. encadré 1).

2 - Des pratiques de recherche au croisement de l'intervention sociologique et de la recherche action

Cette partie revient sur des situations où production et diffusion des savoirs sont articulées (Wieworka, *ibid*, p.103) et se situent au croisement de l'intervention sociologique et de la recherche-action. Elles se caractérisent par une interaction forte avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et aboutissent à des processus plus ou moins formalisés de co-production de connaissance. Plusieurs de ces recherches peuvent aisément se référer aux principes et modalités de la sociologie de l'intervention (Herreros, 2009) ou de la recherche-action (Gonzalez-Laporte, 2014). La recherche intervention a été une posture fréquente dans le cadre d'études contractuelles conduites à différentes occasions. Sans reprendre l'ensemble des fondements et des différentes approches qui s'en revendiquent (Herreros, 2009 ; Bernardeau Moreau, 2014), retenons quelques principes communs. Premièrement, il s'agit de recherches qui répondent fréquemment à une demande sociale, parfois à une commande publique ou privée, ce qui suppose un travail de mise à distance par le chercheur de la demande initiale en interrogeant la position (valeurs, discours, intérêts et pratiques) du groupe d'acteurs concerné ou du commanditaire et en resituant dans son contexte et son histoire l'action, l'organisation ou l'institutions sur laquelle le chercheur intervient.

Deuxièmement, l'intervention sociologique implique une phase d'immersion où le chercheur joue un rôle de catalyseur, parfois de médiateur, à même de renforcer les capacités réflexives des acteurs. Cette approche pragmatique se démarque des positions d'extériorité ou surplombantes de chercheurs dont l'ambition positiviste ou critique est de produire et de révéler une connaissance en rupture avec l'expérience, le vécu et les discours des personnes sur leurs propres conditions sociales. Le chercheur intervenant tente d'articuler et de faire dialoguer savoirs académiques et connaissances ordinaires en s'immergeant « dans la situation qu'il analyse » (Bernardeau Moreau, *ibid*, p.207). Qu'il s'agisse, à partir de traditions sociologiques très différentes, de rendre de compte du vécu des personnes dans l'expression et l'élaboration des stratégies et des jeux des acteurs constitutives de l'action organisée (Crozier, Friedberg, 1977), de conduire un travail de confrontation et d'autoanalyse avec des groupes militants dans l'étude des mouvements sociaux (Touraine, 1978), de repérer les registres de « justification » et de cartographier les « compétences » mobilisées dans des « situations publiques de disputes » à partir d'une sociologie pragmatique de la critique (Boltanski, Thévenot, 1991), les méthodes qualitatives prennent au sérieux, voire mobilisent dans l'analyse, les capacités de réflexions, d'interprétation ou de critique des acteurs sur leurs propres situations sociales. Dans cette perspective, les personnes concernées par la recherche sont considérées comme productrices d'un savoir à intégrer dans la recherche, voire à interpréter collectivement dans une confrontation avec des catégories d'analyse savantes. Cette posture d'intervention a plusieurs incidences endoformatives. Elle considère que la

production et la diffusion de connaissance ne sont pas seulement compréhensibles par et réservées à l'entre soi de la sphère académique, mais peuvent être utiles dans la conduite d'une action, améliorer le vécu des personnes, voire produire du changement social ou institutionnel. Elle tient compte de la performativité des savoirs en sciences sociales tant dans le comportement des acteurs et dans la construction de la réalité sociale. Dans ce dernier cas de figure, la recherche intervention se fait recherche-action, c'est-à-dire à la fois productrice de connaissances scientifiques et de savoirs opérationnels pour l'action.

Troisièmement, la sociologie de l'intervention oblige à reconsidérer le processus de distanciation par rapport à son objet de recherche. Il s'agit de relativiser la neutralité axiologique et l'extériorité du chercheur par rapport au milieu étudié. Le travail de mise à distance est donc à reformuler dans des dispositifs de recherche qui permettent de situer au préalable le rôle du chercheur par rapport à celui des acteurs dans la formulation de la problématique, le recueil de données, l'analyse des matériaux, la restitution et diffusion des résultats. Le chercheur a bien un statut distinct dans la recherche comme dans l'action mais dans une relation formalisée de coopération ou de partenariat. Le dispositif de recherche intervention internalise en partie les relations intersubjectives entre chercheur et acteurs que ce type de posture génère et tente de séquencer les phases d'immersion et de distanciation du chercheur vis-à-vis de la situation étudiée. Lorsque la recherche action se fait participative, collaborative ou partenariale, elle s'ouvre à une implication plus ou moins importante des acteurs dans les différentes phases de production de connaissance et donne lieu à une « plus-value cognitive mobilisable pour l'action » (Herreros, 2009, p. 26). La dimension formative peut alors se manifester tout au long de la recherche-action et non seulement à l'occasion de la restitution des résultats.

Quatrièmement, la montée en généralité des travaux issue d'une recherche intervention implique de restituer l'analyse empirique dans un cadre théorique plus large au regard d'un état des lieux de la littérature existante, d'autres études de cas et des données contextuelles qui structurent et contraignent le cadre de l'action analysée. Si les savoirs profanes et la réflexivité des acteurs sont intégrés dans le processus de recherche, ils donnent lieu à un travail de traduction et de différenciation dans l'usage et la diffusion des connaissances produites selon qu'elles visent par exemple une communication académique ou un guide méthodologique.

Exemple 1 : une recherche-action participative sur les politiques régionales de l'ESS

Un exemple de recherche-action en ESS pratiquée fut l'étude sur la perception et l'implication des acteurs et réseaux dans la construction des politiques régionales d'économie sociale et solidaire¹. Financée par le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire

¹ Fraisse L., Berger J. (dir.) (2005), *Avec les régions, l'économie sociale et solidaire en mouvement*. <http://apes-npdc.org/-2010-et-avant-204-.html>

(RTES), elle fut menée en collaboration avec plusieurs responsables d'associations locales d'économie solidaire. La coordination de l'étude que j'assurai consista à co-construire un questionnaire et à superviser la réalisation d'une douzaine d'entretiens par des acteurs impliqués auprès d'élus locaux et de responsables de regroupements régionaux de l'ESS dans 6 régions².

Cette recherche-action présentait un double intérêt. D'abord, elle ouvrit à une première compréhension et comparaison des jugements et modes d'implication des responsables locaux de l'ESS dans la construction de politiques régionales. Les problématiques appréhendées dans l'enquête étaient les suivantes : la définition et le périmètre de l'ESS ; les modalités d'élaboration d'un nouveau domaine de l'action publique ; les acteurs, regroupements et coalitions participantes ; la transversalité de la politique de l'ESS ; les compétences et les ressources mobilisées par les réseaux. Ensuite, elle favorisa la réflexivité des contributeurs à l'étude par la conduite d'entretiens auprès de personnes se situant dans une situation de responsabilité locale similaire (représentant d'un réseau local de l'ESS) mais dans un contexte local et institutionnel différent. Enfin, la dimension collective de la rédaction et de la restitution produisit une connaissance utile localement pour des acteurs de l'ESS eux-mêmes partenaires des politiques régionales de l'ESS. Pour le chercheur, cette étude fut l'un des matériaux qui, cumulés à d'autres terrains et interventions, alimentèrent plusieurs communications et publications sur les conditions de mise à l'agenda et de consolidation des politiques territoriales de l'ESS en France (Fraisie, 2008).

3 - Engagement réflexif et participation observante

L'« engagement réflexif et participation observante » renvoie à l'accès à la connaissance et à l'expérience de recherche vécue comme membre actif de l'Inter-réseaux pour l'économie solidaire (1998-2005) et comme animateur du Pôle de socio-économie solidaire (2000-2006), réseau et *think tank* international. Dans un cas comme dans l'autre, j'étais acteur-chercheur d'une mouvance de l'économie solidaire en constitution au niveau national et international. Je l'étais en tant que chercheur puisque présent dans ces espaces au nom du CRIDA mais sans y être impliqué au départ dans le cadre d'une recherche explicite. Autrement dit, je n'avais pas construit un protocole d'observation reposant sur un recueil systématique d'informations comme l'énoncent les canons méthodologiques de l'observation participante. Les conditions, les méthodes et le calendrier du chercheur et les hypothèses d'interactions avec un collectif d'acteurs n'étaient pas préalablement définis ou exposés comme pour une intervention sociologique classique.

² Basse-Normandie, Centre, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour autant, ces deux expériences ont été l'occasion d'une production de connaissance originale à forte dimension formative pour les acteurs impliqués. D'abord, le travail d'animation m'a conduit pendant quelques années à être le co-rédacteur de comptes rendus, de synthèses de débats et de textes collectifs de ces deux réseaux. Sans en avoir toujours conscience sur le moment, j'accumulai les matériaux d'une histoire collective qui, ajoutés à l'accès direct aux échanges mail entre membres ainsi qu'à divers documents produits (témoignages écrits, manifestes, prises de position collective, lettres d'information, projets d'action, demandes de subvention) constituèrent les premiers éléments d'un retour d'expérience. Ensuite, je fus un acteur-témoin plongé dans des interactions entre des praticiens de terrains, des responsables de regroupements régionaux ou de fédérations nationales, des membres d'ONG ou des activistes, des chercheurs ou des experts d'autres pays. Je fus amené à donner mon avis sur les thématiques, les intervenants, les textes et propositions présentés dans le cadre des débats sur l'économie solidaire lors de rencontres internationales. Enfin, ma position de chercheur engagé dans ces collectifs, réseaux et espaces me conduisit à des prises de parole relevant, selon les situations, de restitution d'ateliers ou de débats publics, de synthèse des idées et des propositions, de mise en perspective des actions collectives par rapport à des enjeux plus larges (« l'ESS au Nord et Sud », « l'ESS et le mouvement altermondialiste »).

Exemple 2 : l'économie solidaire au sein du mouvement altermondialiste

Le second exemple est une réflexion sur le changement social (Fraisie, 2006) à partir d'une analyse des différents débats autour de l'économie solidaire lors des forums sociaux (2002-2004). L'article esquisse quatre scénarios et stratégies de changement face à la mondialisation et au mouvement altermondialiste en identifiant les visions proposées et les registres de mobilisation des acteurs et réseaux de l'économie solidaire qui, au-delà de leurs différences, se rassemblaient par la volonté de « ne pas se contenter d'une posture contestataire, mais de s'appuyer sur des expérimentations socio-économiques citoyennes ». Cette réflexion n'a été possible que par la participation active au sein du Pôle de socio-économie solidaire (PSES) à la construction de rencontres et de débats sur l'économie solidaire lors des forums sociaux européens³ ou mondiaux⁴. Les actions engagées au sein de la mouvance altermondialiste conduisirent à un repérage de praticiens, d'activistes et de chercheurs venant de différents pays et continents. Rassemblés en sein de groupes de travail du PSES, il leur fut demandé de produire à partir d'échanges de pratiques et d'études de cas, un écrit collectif sur des thèmes comme le commerce équitable, la finance, solidaire, les monnaies complémentaires, les initiatives solidaires de femmes, etc. Les cahiers de propositions qui en résultèrent combinaient la valorisation de pratiques socio-économique innovantes dans différentes parties du monde, leurs potentiels et limites au regard des enjeux de la globalisation et des propositions pour leur diffusion. Ce travail de mise en réseau d'acteurs et chercheurs de

³ Forums sociaux européen de Florence (2002), Paris St-Denis (2003) et Londres (2004).

⁴ Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre (2002/2003/2005) et de Mumbai, (2004).

l'économie solidaire à l'international aboutit à un mélange de textes collectifs pour lesquels je tins anonymement la plume et de communications publiques où je fis part de mes propres réflexions. L'action à l'international invitait à un décentrement permanent qui se manifesta par une mise en contexte des positions et pratiques de participants aux diverses origines géographiques, statut professionnels et engagements militants. Cette prise en compte de l'altérité fut nécessaire à la construction d'une vision partagée autour de l'économie solidaire qui mettait en exergue les similitudes des enjeux, des pratiques et des propositions tout rappelant les spécificités conceptuelles et empiriques propres à chaque pays ou activités. En outre, l'organisation de plénières et ateliers sur l'économie solidaire lors des forums sociaux nécessita un travail plus large de positionnement thématique, de négociation d'espaces de débats, de prises en compte d'autres causes et de diffusion de propositions au sein de la mouvance altermondialiste. À l'origine, une partie des responsables d'Attac France furent plutôt hostiles à la problématique de l'économie solidaire. L'apport des sud-américains, notamment des brésiliens, fut sur ce point décisif pour faire évoluer les représentations initiales plusieurs chercheurs et militants français. Soulignons qu'en dehors des activités officiellement programmées dans ces rencontres internationales se greffèrent toute une série de rencontres parallèles, de contacts informels et de déambulations personnelles qui me permirent de repérer et de collecter toutes sortes d'écrits (manifestes, articles, ouvrages, etc.). L'analyse proposée en termes de scénario et stratégie de changement social de l'économie solidaire s'est donc largement appuyée sur des communications et publications d'acteurs et de chercheurs qui s'exprimèrent lors rassemblements altermondialistes ou des rencontres internationales de l'économie sociale et solidaire⁵. L'invitation à faire des communications⁶, puis l'opportunité d'une publication (Fraisie, 2006) me permirent de resituer ces écrits par rapport aux approches du changement social issus de la sociologie des mouvements sociaux (Neveu, 2011) qui commençaient alors à appréhender l'altermondialisme et la globalisation (Sommier, 2003 ; Pleyer, 2010)

D'une certaine manière, par l'ensemble de ses interventions d'acteur-chercheur, je fus « partie intégrante de ce qui fait exister, durer, décliner ou disparaître tel ou tel groupement » pour reprendre l'expression de Bruno Latour (2006, p.51) qui pose, de manière radicale dans sa sociologie de l'association, le principe d'égalité entre acteurs et observateurs dans la contribution à la formation de groupes. La qualification de « participation observante » est reprise à Dominique Schapper (2011). Elle l'utilise pour relater son « expérience enquête » menée au Conseil constitutionnel. Toutes proportions gardées, plusieurs de ses réflexions méthodologiques font échos à la posture particulière d'acteur-chercheur vécue au Mouvement pour l'économie solidaire comme au Pôle de socio-économie solidaire. D'abord, le point de

⁵ Nous **pensons aux rencontres Globalisation** de la solidarité (Lima 1997, Québec 2001, Dakar 2005, Luxembourg 2009).

⁶ Par exemple, « Economie solidaire et forums sociaux : apports et limites de l'organisation en réseau de l'espace public ? » *Annual Conference of the International Association of Media and Communication Research (IAMCR)*, Porto Alegre, 25-30 juillet 2004..

départ fut une expérience d'immersion prolongée dans l'action qui, bien que réflexive, précéda la démarche de production de connaissance construite dans un second temps. Autrement dit, la problématique comme le dispositif de collecte d'informations ne furent pas des préalables à l'engagement du chercheur dans l'action mais surgirent chemin faisant. Comme le souligne Irène Pereira (2011), la participation observante relève de l'expérimentation d'une sociologie pragmatique. Elle présente « l'avantage de souligner que c'est la participation qui est première et que c'est à partir d'elle qu'émergent les éléments qui vont permettre de justifier telle hypothèse plus que telle autre. » Ensuite, la « participation observante » se distingue d'une immersion ethnographique où le chercheur tente de se faire accepter par une « population indigène » ou un milieu social auquel il est étranger. Comme le dit Schnapper, « la singularité de mon enquête tient à ce que j'étais moi-même une indigène »⁷ (p.306). « J'étais à la fois chercheur et objet de la recherche et, dans l'introduction de mon livre, j'ai proposé pour la caractériser le terme « de participation observante »⁸. Dernier élément à retenir, « l'expérience apporte des connaissances qui ne pourraient pas être obtenues par une enquête classique »⁹, notamment par entretiens ou par questionnaire. Le fait d'être acteur avant d'être observateur ouvre à des problématiques et à un vécu de l'intérieur non immédiatement saisissables par un dispositif distancié de collecte de données souvent tributaire des filtres et à l'autocontrôle des acteurs. Comme l'analyse Bastien Soulé (2007, p.128) : « cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décryptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. » La participation active du chercheur dans la situation étudiée est un vecteur privilégié du recueil d'informations et de témoignages. Le chercheur « n'est pas un simple observateur passif. Il ne se contente pas non plus de recueillir des données, mais il est lui-même un acteur qui agit sur son terrain, qui le transforme pour le connaître. » (Pereira, 2011).

La production de connaissance issue de cette « participation engagée et observante » se fera de manière indirecte par des retours réflexifs sur cette immersion dans l'action plus que comme la réponse à une demande sociale explicite. *Concrètement, il est possible de décomposer le cheminement du raisonnement sociologique en plusieurs étapes : surgissement de questionnements lié à une situation vécue dans la durée, puis analyse descriptive sur la base des matériaux accumulés au cours de l'action et enfin mise en perspective conceptuelle mobilisant des références théoriques reconnues.*

Exemple 3 : Femmes, économie et développement

⁷ p.306.

⁸ Ibid. p.297.

⁹ Ibid p.304.

Le deuxième exemple d'engagement réflexif et de participation observante fut le travail sur « femmes et économie solidaire » mené dans le cadre d'un des chantiers du Pôle de socio-économie solidaire. Là encore, je me trouvais davantage dans une position de chercheur-animateur d'un groupe de travail international rassemblant chercheuses sur le genre, féministes activistes, entrepreneuses d'initiative solidaire. A l'origine, je co-rédigeais avec Cécile Sabourin (Professeure à l'UQAT¹⁰, Montréal) et Madeleine Hersent (Adel¹¹) le texte de lancement du chantier « femme et économie ». J'organisai à Paris un premier séminaire regroupant 17 participantes venant d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud et en écrivis la synthèse. Cette première expérience me permit de découvrir diverses initiatives de femmes relevant de coopératives de production ou de consommation, du commerce équitable, de la finance solidaire, de la gestion de services de proximité. Je me familiarisais aussi avec la littérature sur le genre, l'économie et le développement. Je rencontrai des chercheuses comme Isabelle Guérin¹² ou Florence Degavre¹³, Madeleine Hersent ou Myriam Nolbre, qui tentent de penser l'articulation entre l'économie solidaire et le rôle économique des femmes dans la production de richesse. Ce compagnonnage réflexif se conclut en 2009 par la conception et à l'édition de l'ouvrage collectif *Femmes, économie et développement* (Guerin, Hersent, Fraisse, 2011)¹⁴. Cette publication regroupe pour partie des contributions de chercheuses et praticiennes qui avaient participé au chantier « femmes et économie ». La co-écriture de l'introduction et de la conclusion mirent en évidence le caractère hybride des initiatives solidaires de femmes située au croisement de production de services pour les populations et de la défense des droits mais aussi leurs effets ambivalents quant à l'articulation entre les rôles productifs et reproductifs assignés aux femmes. Elle proposa une réflexion critique sur les conceptions du développement qui tendent à invisibiliser doublement les richesses produites par les femmes tant par la sphère domestique que dans les activités solidaires.

Quelles caractéristiques et spécificités retenir de ces deux exemples d'actions engagées et de participation observante au regard de la littérature existante sur le sujet ? Le premier enseignement est une posture d'immersion dans une action qui est de nature réflexive. Il s'agissait bien de dispositifs multi-acteurs de co-production d'idées, d'études de cas et de propositions sur les pratiques d'économie solidaire. Les communications et cahiers de propositions avaient des visées pédagogiques d'interconnaissance et de renforcement des capacités réflexives des participants mais aussi politiques, de visibilité de pratiques socio-économies discriminées et des changements dont elles sont potentiellement porteuses. Dans cette phase, la dimension formative est le fruit d'une relation réciproque où le chercheur n'est qu'un acteur parmi d'autres d'espaces de réflexion et de débats. Deuxième enseignement, les

¹⁰ Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Québec, Canada).

¹¹ Agence pour le développement de l'économie locale dont l'activité consiste notamment à accompagner des initiatives solidaires de femmes (restauration collective) dans les quartiers populaires.

¹² Directrice de Recherche, Socio-économiste Institut de Recherche pour le Développement.

¹³ Socio-économiste, docteure en Sciences Sociales de l'UCL, chargée de cours à la FOPES et chercheuse au CIRTES (UCL).

¹⁴ Fraisse L., Guérin I., Hersent M., *Femmes, économie et développement*, De la résistance à la justice sociale, Toulouse, ERES « Sociologie économique », 2011, 384 pages.

connaissances produites ne relèvent pas d'un dispositif d'enquête sociologique mené par un chercheur extérieur à l'action. Troisième enseignement, le travail d'analyse et mise à distance se réalise dans un second temps à l'occasion d'opportunités de communication ou de publication dans le milieu académique. Autrement dit, la co-production située multi-acteurs des connaissances n'est pas reprise telle quelle mais est utilisée comme une source parmi d'autres écrits et ouvrages dans une analyse et une réécriture qui les confrontent à d'autres références théoriques. En ce sens, la « participation observante n'est pas complète » (Lapassade, 1993) dans la mesure où il ne s'agit pas d'un mouvement de conversion d'un praticien, professionnel ou militant à une activité de recherche. D'autre part, la participation engagée du chercheur dans une situation donnée coexiste avec la pratique régulière de recherches conventionnelles où des dispositifs méthodologiques mettent à distance les discours et pratiques des acteurs de l'ESS. Le triple ancrage dans le monde académique, ses conventions et ses rituels, la recherche contractuelle qui obéit aussi à des règles de négociation et de traduction spécifiques et la recherche engagée produit des effets de distanciation et de relativisation des situations vécues « de participation observante. »

4. Expérimentation et contribution à l'action publique

Les questions de l'engagement du chercheur en sciences sociale, de sa légitimité à intervenir dans le débat public et de la compatibilité entre ses travaux académiques et des prises de position politique reviennent de manière récurrente sur le devant de la scène. Une tentation possible est de séparer strictement les sphères en établissant une frontière entre production de savoirs académiques validés par les pairs et des savoirs profanes accessibles aux acteurs et utiles pour l'action. Il ne s'agit pas dans cette communication de trancher sur un débat récurrent sur la pertinence d'une coupure épistémologique entre savoirs savants et savoirs profanes, entre production de connaissances et engagements publics. L'objet est plutôt de penser des situations où je me suis retrouvé, en tant que chercheur, spécialiste de l'économie sociale et solidaire, à conduire avec les acteurs une expérimentation reprise par les pouvoirs publics, les Pôle Territoriaux de Coopération Économique (PTCE).

Exemple 4 De l'expérimentation à la caractérisation des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Dans le sillage du travail prospectif sur l'ESS face à la crise¹⁵ et la participation aux Etats-généraux de l'ESS, l'expérimentation engagée avec le Labo ESS à partir de 2011 sur l'émergence des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) est également emblématique d'élaboration de savoirs producteurs d'action publique. Les PTCE sont à

¹⁵ *Pour une autre économie, 60 propositions pour changer de cap*, hors-série Alternatives Economiques avec Le Labo de l'ESS, 2010, 120 pages.

l'origine une démarche ascendante de coopération entre chercheurs, réseaux de l'ESS et responsables de regroupements coopératifs territoriaux. Ce sont des groupements coopératifs multi-parties prenantes initiés sur un territoire par des acteurs et entreprises de l'économie sociale et solidaire en association avec des PME, des collectivités locales, des organismes de recherche et de formation. Sorte de « clusters solidaires » distincts dans leur finalité (développement social durable) comme dans leur composition des pôles de compétitivité, les PTCE sont issus de dynamiques de mutualisation, coopération ou recherche-action originale.

Avant d'être une politique publique, la notion de PTCE est initialement le résultat d'une co-production de connaissances qui ajuste de manière itérative proposition conceptuelle et retour sur des pratiques de coopération territoriale. Cette démarche collective s'inscrit dans une longue histoire de production et de diffusion de savoirs en ESS qui ont souvent été le fruit d'initiatives de la société civile et de collaborations acteurs-chercheurs selon des dispositifs divers, parfois créatifs et souvent bricolés.

Dans *une première phase* d'émergence (2010-2011), mon positionnement fut celui d'un *chercheur-animateur* d'un groupe de travail dont le rôle consista à repérer par réseautage des initiatives ESS de coopération territoriale et à proposer une première élaboration conceptuelle de la notion de PTCE. Je contextualisai et mis en perspective des échanges de pratiques en les confrontant à la littérature existante sur les systèmes productifs locaux, clusters et les pôles de compétitivité. Je proposai une première définition des PTCE¹⁶ dans le cadre d'une note de cadrage qui fut discutée et amendée par les réseaux ESS partenaires. Un des apports réflexifs de la participation des acteurs à la production et l'appropriation des connaissances est que la définition initiale des PTCE se voulait expérimentale et provisoire de manière à ne pas trop formater des pratiques de coopérations territoriales dont la diversité faisait la richesse. Il s'agissait d'une hypothèse à tester, ce qui fut entrepris fin 2011 par le lancement d'un appel à expérimentation. Il rencontra un vif intérêt (plus de 150 réponses) et permit de constituer un groupe d'une vingtaine de « pôles témoins ». Rassemblés en séminaires ou lors de visites apprenantes, les responsables de PTCE s'approprièrent et enrichirent à cette première définition.

Cette démarche ascendante rencontra l'intérêt des pouvoirs publics. Dans son rôle de think tank, le Labo de l'ESS interpella en 2012 le nouveau Ministère de l'ESS et la Caisse des dépôts. Dans cette *seconde phase* (2012-2013), je m'impliquai comme *expert-engagé* dans plusieurs débats et réunion publics pour éclairer les enjeux de l'expérimentation au côté des responsables de PTCE qui témoignaient de leur initiative. A partir de là, les PTCE connurent un processus rapide de mise à l'agenda et d'institutionnalisation. Le gouvernement lança un

¹⁶ « Un Pôle Territorial de Coopération Economique est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable » (Labo ESS, 2010).

appel à projets interministériel en juillet 2013 et intégra un article PTCE¹⁷ dans la Loi sur l'ESS de juillet 2014. Cette reconnaissance par les pouvoirs publics que nous avons analysée par ailleurs (Fraisie, 2017) correspondit à une autonomisation des usages de la notion de PTCE dans l'espace public. Elle se traduit par le passage d'une démarche expérimentale portée par des acteurs à un cadrage gouvernemental plus restrictif et descendant.

S'ouvre alors une *troisième phase* de tensions entre les pouvoirs publics, les réseaux d'acteurs et les chercheurs sur la légitimité à qualifier localement de PTCE tel ou tel regroupement coopératif à dominante ESS. C'est à ce moment (2014-2015) que j'ai entrepris avec le Labo ESS un travail de caractérisation des PTCE qui s'est appuyé sur un dispositif de recherche plus conventionnel. Tout en coordonnant un groupe de chercheurs et d'experts impliqués sur le sujet, je rédigeai en 2014 une synthèse des premières monographies et études réalisées entre 2012 et 2014. Je contribuai à l'élaboration d'une grille d'analyse que j'utilisai en 2015 pour étudier un échantillon de 11 PTCE. Cette dernière phase d'étude correspond à un processus de prise de distance avec un objet que j'avais contribué à construire. Les données recueillies par entretiens¹⁸ portèrent sur la morphologie, les modalités de coopérations, la gouvernance, le fonctionnement économique des PTCE. L'enquête empirique montre un décalage entre les attentes des institutions et des expérimentations de terrain diverses et évolutives. Les résultats ont été restitués à la fois auprès des acteurs de l'ESS et dans milieu de la recherche utilisant différents supports de diffusion (cahier du Labo ESS, communication dans des colloques ou article des revues). Cette phase de confrontation et de dialogue d'analyses et de résultats de recherche avec d'autres chercheurs dans différents espaces a débouché récemment sur un travail de publication, avec notamment un dossier spécial dans Revue Internationale de l'Economie Sociale (RECMA).

En résumé, l'expérimentation des PTCE (2010-2015) m'a conduit à adopter différentes postures au fur et à mesure de l'évolution de la dynamique : chercheur-animateur dans sa phase de co-production, chercheur-engagé dans la phase de reconnaissance institutionnelle et enfin chercheur-observateur dans la phase de caractérisation. Elle articule finalement une sociologie de l'émergence qui formalise avec les acteurs le potentiel d'innovation et de changement dont sont porteuses de nouvelles dynamiques socio-économiques avec une sociologie plus critique qui met à distance les opportunités et risques d'une institutionnalisation trop éloignée de la richesse des dynamiques de coopération locale issue de l'ESS.

Sur le plan de la posture de chercheur, ma contribution me semble être proche de ce que Michael Burawoy a nommé la sociologie publique¹⁹. Dans sa première acception, l'ancien

¹⁷ Article 9 de la Loi du 31 juillet 2014.

¹⁸ Par entretiens approfondis auprès des responsables de PTCE, traitement et recoupement des informations avec divers documents (rapport d'activité, réponse à appel à projets, brochure, site Internet).

¹⁹ Michael Burawoy, « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1 n° 176-177, p. 121 à 144

Président de l'Association internationale de sociologie appelle à réhabiliter les écrits sociologiques qui s'adressent à un public non universitaire et qui suscitent des débats de société. Pour lui, la sociologie publique se distingue de l'expertise sociologique comprise comme « une sociologie qui cherche à atteindre un but, défini par un client »²⁰. Dans une seconde acception, la sociologie publique dite « organique » renvoie à une démarche où le sociologue, par un dialogue et une éducation mutuelle avec des acteurs ou groupes de la société civile, contribue à construire des contre-publics. Burawoy pense à des sociologues qui « travaillent avec un syndicat, des associations de quartier, des communautés de croyants, des groupes de défense des droits des immigrés ou de l'homme ». La sociologie publique ne vise pas seulement de rendre plus accessible un savoir pour mieux le diffuser auprès des publics ciblés mais aussi de « participer à leur création tout autant qu'à leur transformation »²¹. D'une certaine manière en animant un groupe de travail prospectif autour de nouveaux regroupements coopératifs, puis travaillant avec plusieurs réseaux de différentes sensibilités de l'ESS autour de l'expérimentation PTCE, en participant à des débats publics pour souligner l'intérêt de ces expérimentations, le travail prospectif a contribué à rendre plus visible des regroupements coopératifs dont la légitimité économique était peu visible et dont la contribution à la création de richesse est souvent sous-estimée.

Conclusion : la dimension formative de la co-production de connaissance

Que ce soit sous forme de recherche action participative, d'engagement réflexif et de participation observante ou d'expérimentation de l'action publique, cette communication revient sur plusieurs démarches originales de co-production de connaissances en ESS. L'émergence d'une problématique de recherche, le recueil d'information et de données, le processus d'analyse, les modalités de restitution et de publication reposent sur une forte interaction entre acteurs et chercheurs. Les analyses produites intègrent une phase immersion, voir un engagement du chercheur dans l'action et s'appuient sur la capacité autoréflexive des acteurs. Elles mettent en œuvre des dispositifs de recherche-action qui sont, à plus d'un titre, formatifs. D'abord, ils prennent aux sérieux les connaissances et compétences ordinaires des acteurs. Ils favorisent et formalisent leurs témoignages, les échanges d'expériences, leurs expressions publiques. Ensuite, ils multiplient les espaces réflexifs sur les pratiques qui ne sont pas pour le chercheur de simples lieux d'observation et de recueil de données. L'appropriation collective des connaissances passe aussi par un dialogue entre savoirs savants et savoirs profanes que le chercheur doit faciliter et mettre en perspective. Les références académiques sont donc mobilisées en situation et non à partir d'une position de surplomb de celui qui détient la vérité sur le social. Enfin, les hypothèses de recherche ne précèdent pas l'accès au terrain mais surgissent de la participation à l'action et sont construites avec les acteurs. Leur validation ou reformulation procèdent d'une expérimentation qui, au fur et à mesure de son déroulement, a des incidences sur la production de connaissance comme sur l'action elle-même. Les restitutions sont multiples et se font tout aussi bien en milieu

²⁰ Burawoy, *ibid.*, p.7.

²¹ *Ibid.*, p.7.

académiques que professionnels ou selon des formules mixtes (par exemple, dans le cadre d'une université populaire).

Pour autant, si l'engagement du chercheur dans l'action le conduit à co-produire un savoir situé et contextualisé qui n'a pas la prétention d'une vérité totalisante, la montée en généralité suppose de pouvoir réinterroger le processus comme les analyses produites à partir d'autres positions et référentiels. Dans ma situation, le triple ancrage dans le monde académique, dans une pratique de la recherche contractuelle et dans un engagement auprès des acteurs de la société civile a ouvert à une circulation des connaissances et des expériences de recherche qui est source de relativisation et de distanciation. Elle induit également un pluralisme, voire un métissage de postures et de méthodes sur des problématiques de recherche similaires, ce qui permet de contextualiser et d'enrichir les résultats issus de recherches-actions par ceux provenant de dispositifs de recherche plus conventionnels où production et diffusion des savoirs sont séparés.

Références

- Bernardeau Moreau D. (2014), *Sociologie d'intervention : historique et fondements* », Revue européenne des sciences sociales [En ligne], 52-2 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 28 novembre 2014. URL : <http://ress.revues.org/2872> ; DOI : 10.4000/ress.2872.
- Burawoy M. (2009), « Pour la sociologie publique », Actes de la recherche en sciences sociales, 2009/1 (n° 176-177), p. 121-144.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Collection NRF Essais, Gallimard.
- Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système*, point Seuil, 1977.
- Demazière D. (2012), « Les règles de la production sociologique », SociologieS [En ligne], Débats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 27 janvier 2012, <http://sociologies.revues.org/3804>
- Fraisse L. (2017), « Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation », Revue internationale de l'économie sociale (RECMA), n°343, Janvier.
- Fraisse L. (2011), « La démocratisation de l'économie », dans Laville J-L. *L'économie solidaire*, Les Essentiels d'Hermès, CNRS édition, p.113-130.
- Fraisse, L. (2009), « The Third Sector and the Policy Process in France: the Centralised Horizontal Third Sector Community Faced with the Reconfiguration of the State-Centred Republican Model », in Kendall J. (eds.), *Handbook on Third sector Policy in Europe*, Northampton, Edward Elgar.
- Fraisse L. Guérin I., Hersent M. (2011), *Femmes, économie et développement, De la résistance à la justice sociale*, Toulouse, ERES « Sociologie économique ».
- Fraisse L. (2008), « Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire à la croisée des chemins », note de l'Institut Polanyi, dans www.journaldumauss.net, avril 2017.

- Fraisse L. (2006), « Changement social », in Laville J.-L., Cattani A. D. *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio actuel.
- Gonzalez-Laporte C. (2014), « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations? [Rapport de recherche] Labex ITEM.
- Herreros G. (2009), *Pour une sociologie de l'intervention*, Erès, Toulouse
- Latour B (2006), *Changer la société. Refaire de la sociologie*, Éditions la Découverte.
- Peireira I. (2011), « L'expérimentation sociologique pragmatique: entre participation observante et recherche-action », document de travail, <https://iresmo.jimdo.com/2011/05/08/1-exp%C3%A9rimentation-sociologique-pragmatique-entre-participation-observante-et-recherche-action/>, consulté en avril 2016.
- Pleyers G. (2010), *Alter-globalization. Becoming actors in the global age*. Cambridge, Polity Press.
- Schnapper D. (2011), « L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. Réflexion sur la méthode », *Sociologie* 2011/3 (Vol. 2), p. 295-309
- Sommier I., (2003), *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, champs Flammarion, Paris.
- Soulé B. (2007), « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *recherches Qualitatives*, Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140, <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>, consulté en avril 2017.
- Touraine A. (1978), *La Voix et le Regards*, Paris, Le Seuil.
- Wieviorka M. (2011), « L'engagement sociologique », in *Neuf leçons de sociologie*, Fayard, coll. Pluriel, janvier.